

Madame,  
Monsieur,

Objet : Convocation à la réunion du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le

**Lundi 22 janvier 2024 à 19 H 00 en la Salle du Conseil, au château de la Paix, chemin de Mons, 61 à 6220 Fleurus**

## **ORDRE DU JOUR**

### **SÉANCE A HUIS CLOS**

- 1. Personnel communal – Manquement d'un agent – Audition.**

### **SÉANCE PUBLIQUE**

- 2. INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle - Décision du Collège communal du 18 octobre 2023 - Fourniture d'un logiciel de gestion des marchés publics - Approbation de l'attribution.**
- 3. INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Conseil communal du 23 octobre 2023 - Budget 2023 - Modification budgétaire n°2 des services ordinaire et extraordinaire - Approbation.**
- 4. INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 08 novembre 2023 - Achat de matériaux de plomberie et de chauffage - Tarifs 2024 à 2027 - Approbation de l'attribution.**
- 5. INFORMATION - Enseignement fondamental – A.S.B.L. "Promotion de l'Enseignement communal de Fleurus" - Comptes annuels, pour l'année 2022.**
- 6. A.S.B.L. "MOBILESEM" - Adhésion - Décision à prendre.**
- 7. Ecole rue de Tamines n°27 - Nouveau raccordement électrique – Décision du Collège communal du 27 décembre 2023 – Prise d'acte.**
- 8. Convention de crédit entre CENEO et la Ville de Fleurus, pour le financement des travaux de remplacement du parc d'éclairage public communal en vue de sa modernisation - Projet e-LUMin - Phase 2023 2-2 - Approbation des conditions - Décision à prendre.**
- 9. Travaux de rénovation de la rue de la Centenaire à Wanfercée-Baulet - Approbation des conditions, du mode de passation et de l'avis de marché - Décision à prendre.**
- 10. PATRIMOINE - Convention d'occupation précaire, à titre gratuit, du parking situé à la rue de la Station, 12 à 6220 FLEURUS - Approbation - Décision à prendre.**
- 11. PATRIMOINE - PAT0123 - Vente, pour l'euro symbolique, avec contrepartie à charge de l'acquéreur, du terrain avec ruine, propriété de la Ville de Fleurus, sis rue Albert 1er, 67 à 6220 LAMBUSART - Approbation du projet d'acte - Décision à prendre.**

12. **PATRIMOINE - PAT0522 - Vente, par la Ville de Fleurus, du terrain sis rue Albert 1er à 6220 LAMBUSART - Approbation du projet d'acte - Décision à prendre.**
13. **PATRIMOINE - PAT 0922 - Acquisition, par la Ville de Fleurus, d'un terrain sis à WANFERCEE-BAULET, rue Edouard Baillon - Accord sur le projet d'acte - Décision à prendre.**
14. **PATRIMOINE - Quartier Renaissance - Immeuble Cortona - Appartement A.1.10 - Compromis de vente - Décision à prendre.**
15. **PATRIMOINE - Quartier Renaissance - Immeuble Cortona - Appartement A.2.7 - Compromis de vente - Décision à prendre.**
16. **PATRIMOINE - Quartier Renaissance - Immeuble Arezzo - Appartement A.0.2 - Compromis de vente - Décision à prendre.**
17. **LOGEMENT - Règlement communal relatif à l'octroi d'une prime à l'installation d'un système d'alarme - Modification - Approbation - Décision à prendre.**
18. **P.C.S. - Convention de commodat entre la Ville de Fleurus et les Sociétés Anonymes "Immobilière Société Nouvelle de Distribution" et "Société Nouvelle de Distribution", relative à l'utilisation du mur droit, situé rue de la Guinguette, 24 à 6220 FLEURUS (Magasin Trafic), en vue de l'installation provisoire d'un mur d'expression libre - Approbation - Décision à prendre.**
19. **P.C.S. - Action périphérique au projet "Frigus" - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et l'Observatoire de la Santé du Hainaut, dans le cadre de l'organisation d'un cycle d'animations sur l'alimentation équilibrée et abordable - Approbation - Décision à prendre.**
20. **AFFAIRES SOCIALES - Convention de partenariat entre la Ville de Fleurus et l'A.S.B.L "Think Pink", dans le cadre du projet "Fleurus Ville Think Pink" - Approbation - Décision à prendre.**
21. **Budget général de la Ville pour l'exercice 2024 - ERRATUM – Décision à prendre.**
22. **Enseignement fondamental – Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et l'A.S.B.L. "Promotion de l'Enseignement communal de Fleurus", dans le cadre de l'organisation de différentes manifestations scolaires, pour la période du 22 janvier 2024 au 05 juillet 2024 – Décision à prendre.**

#### SÉANCE A HUIS CLOS

23. **INFORMATION - Personnel communal - Entrées, sorties et remplacements, durant le 2ème semestre 2023 (du 1er juillet au 31 décembre 2023).**
24. **Enseignement fondamental – Groupe scolaire III de Lambusart – Réaffectation d'office, à titre temporaire, à partir du 11 décembre 2023, à raison de 03 P/S, d'un maître de psychomotricité, dans un emploi définitivement vacant – Prise d'acte.**
25. **Enseignement fondamental – Congé, pour interruption partielle de la carrière professionnelle, à raison d'un mi-temps, dans le cadre d'un congé parental, du 29 décembre 2023 au 28 juin 2024, à accorder à un instituteur primaire, à titre définitif – Prise d'acte.**
26. **Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Section de Fleurus, Cité Orchies - Ratification de la fin de fonctions, au 20 novembre 2023, à raison de 13 P/S, d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.**

27. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Section de Fleurus, Cité Orchies - Ratification de la fin de fonctions, au 20 novembre 2023, à raison de 26 P/S, d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
28. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Section de Wagnelée - Ratification de la fin de fonctions, au 20 novembre 2023, à raison de 13 P/S, d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
29. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Section de Wangenies - Ratification de la fin de fonctions, au 20 novembre 2023, à raison de 26 P/S, d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
30. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Section du Vieux-Campinaire - Ratification de la fin de fonctions, au 20 novembre 2023, à raison de 13 P/S, d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
31. Enseignement fondamental - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un maître de psychomotricité, à partir du 20 novembre 2023, à raison de 02 P/S, dans les écoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus, au Groupe Scolaire I, dans un emploi vacant - Décision à prendre.
32. Enseignement fondamental - Ratification de la décision du Collège communal du 20 décembre 2023 portant sur la réduction d'attributions, au 11 décembre 2023, à raison de 03 P/S, d'un maître de psychomotricité, à titre temporaire, dans les écoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus, aux Groupes Scolaires I et III, dans un emploi vacant et ce, suite à une réaffectation opérée par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Décision à prendre.
33. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Section de Wanfercée-Baulet, rue de Tamines - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 21 novembre 2023 au 05 juillet 2024, à raison de 13 P/S, dans un emploi vacant - Décision à prendre.
34. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Section de Wanfercée-Baulet, rue Paul Pastur - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 21 novembre 2023 au 29 février 2024, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
35. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Section de Fleurus, Cité Orchies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, à partir du 21 novembre 2023, à raison de 26 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
36. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Section du Vieux-Campinaire - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 21 novembre 2023 au 29 février 2024, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
37. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Section de Lambusart, Cité Roseraie - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 21 novembre 2023 au 05 juillet 2024, à raison de 13 P/S, dans un emploi vacant - Décision à prendre.

38. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 29 décembre 2023 au 28 juin 2024, à raison de 09 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
39. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 29 décembre 2023 au 28 juin 2024, à raison de 03 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
40. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Section de Wangenies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 21 novembre 2023 au 29 février 2024, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
41. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Section de Wangenies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, à partir du 21 novembre 2023, à raison de 26 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
42. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Section de Wagnelée - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 21 novembre 2023 au 05 juillet 2024, à raison de 13 P/S, dans un emploi vacant - Décision à prendre.
43. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 13 décembre 2023 au 22 décembre 2023, à raison de 03 P/S, dans un emploi vacant - Décision à prendre.
44. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 13 décembre 2023 au 22 décembre 2023, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
45. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 21 novembre 2023 au 12 décembre 2023, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
46. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 21 novembre 2023 au 12 décembre 2023, à raison de 02 P/S, dans un emploi vacant - Décision à prendre.
47. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un professeur de chant et musique de chambre vocale, à raison de 07 P/S, à partir du 28 novembre 2023 - Décision à prendre.

FLEURUS, LE 10/01/2024

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Laurent MANISCALCO



Loïc D'HAEBYER